

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 décembre 2024

2024.12.04.020

**DELIBERATION PORTANT L'APPROBATION DE L'ARRETE  
REGLEMENTANT LE SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET  
ASSIMILES DE LA VILLE DE GARCHES.**

Le Conseil Municipal de la Commune de GARCHES, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le mercredi 04 décembre 2024, en Mairie, sous la Présidence du Maire.

ETAIENT PRÉSENTS :

Jeanne BECART, Quentin LEFEBVRE, Béatrice BODIN, Thierry MARI, Bruno GUERRA, Charlotte BAQUET, Charlotte DENIZEAU-LAHAYE, Grégoire VERSPIEREN, Catherine OLIVA, Terence PERROD, Sophie RECHSTEINER, Vincent GIRARD, Sylvie THOMAS-DURIER, Julien GROSSIORD, Emilie BRIAND, Jennifer BOUAZIZ, Emmanuelle FERLA, Romain COYARD, Jihad EL AHMAR, Agnès DUMONT, Yves MENEL, Sylvie BOSSET, Yann BURSTEIN, Benoît BAS, Agnès DUMONT, Laurence DERMAGNE, Isabelle LE MADEC et Philippe HERZOG

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) REPRÉSENTÉ(S) :

Cécile PONY-VIGIER a donné pouvoir à Jeanne BECART  
Philippe MONNERET a donné pouvoir à Catherine OLIVA  
Jean-Louis DE OLIVEIRA a donné pouvoir à Grégoire VERSPIEREN  
Jennifer BOUAZIZ a donné pouvoir à Charlotte DENIZEAU-LAHAYE  
Bruno BAUVIN a donné pouvoir à Quentin LEFEBVRE  
Grégory DEBAUVE a donné pouvoir à Yves MENEL

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	27
Nombre de pouvoirs	6
Nombre de votants pouvoirs compris	33

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sylvie THOMAS DURIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L2121-1 ;

Vu les dispositions de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire portant sur les dispositions entrant en application en 2024, sur la collecte des déchets alimentaires ;

Vu l'arrêté municipal du 20 décembre 1996 réglementant la collecte des ordures ménagères et assimilés sur le territoire communal de Garches ;

Vu le règlement de collecte des déchets de la Ville de Garches ;

Vu l'avis de la commission de l'équipement, urbanisme, développement économique et emploi, développement durable, environnement et sécurité réunie le 26 novembre 2024 ;

Vu l'avis de la commission d'administration générale et des finances du 27 novembre 2024 ;

Vu le rapport de Madame Béatrice BODIN ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le règlement de collecte des déchets de la Ville ;

Considérant les éléments susvisés ;

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**A la majorité de suffrages exprimés, l'absence s'étant manifestée,**

**APPROUVE** le règlement de collecte des déchets de la Ville de Garches ;


**DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Signé électroniquement par  
Jeanne BECART

Le Secrétaire de Séance

Sylvie THOMAS DURIER



Le Maire,

Jeanne BECART



Le Maire de Garches certifie le caractère exécutoire du présent acte à la date du : 05 décembre 2024

Publié par voie d'affichage, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le : 05 décembre 2024